COMMUNE DE RENCUREL (ISÈRE) COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2015

Présents au début de la séance : Mmes Hélène LUCZYSZYN et Cécile BRAIDA, MM. Didier LATTARD, Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Pierre POLESELLO, Michel FOURRIER, Fabrice RENCUREL.

Excusés: Marylène SERRAT, Pierre JEANSELME

Secrétaires de séance : Michel EYMARD et Mylène BORRELLI.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Il liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter la gestion du gîte du Col de Romeyère, les travaux du Centre de Coulmes et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Accord à l'unanimité. Puis il donne lecture du compte-rendu de la séance du 27 août 2015. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1. Personnel communal

Monsieur le Maire interpelle le Conseil municipal sur la nécessité de prévoir une solution pour le déneigement de cet hiver suite à la prolongation de l'arrêt de travail d'un employé communal. Plusieurs solutions sont envisagées :

- 1. Embaucher une personne à titre de vacataire avec permis C ou B mais il reste à vérifier que le permis B soit suffisant pour le tracteur agricole.
- 2. Faire appel à une entreprise pour des interventions ponctuelles sur certains hameaux afin d'alléger la tâche de l'employé communal.
- 3. Mettre le tracteur à disposition d'une entreprise afin d'assurer le déneigement

Le Conseil municipal décide de passer une annonce dans L'Air du Temps pour recruter un vacataire avec un permis C et décide de poursuivre la réflexion à un prochain Conseil.

Monsieur Michel EYMARD informe le Conseil municipal que des parents demandent d'ouvrir la garderie du soir le vendredi. Il rappelle que faute de demandes, il y a quelques années celle-ci avait été fermée. Aujourd'hui le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter la garderie le vendredi soir serait entre 4 et 8.

Cette réouverture impliquerait le recrutement d'une personne pour 1h30.

Le Conseil municipal décide de proposer la vacation à Gwladys Horem qui assure la garderie le reste de la semaine et de mettre simultanément une annonce dans L'Air du Temps.

Une annonce sera également publiée pour une vacation au restaurant scolaire de La Balme, de 12h à 13h30, les mardis, jeudis et vendredis.

2. Piste forestière du Bécha

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension de la piste du Bécha et de la Griffe qui était à l'ordre du jour du Conseil du 26 février 2015.

Considérant que le projet permettra l'extension de la piste de la Griffe et du Bécha, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Atteste avoir pris connaissance du projet
- Accepte le projet de chemin d'exploitation « des Philiberts »
- Désigne comme maître d'ouvrage l'ASA du Vercors 4 Montagnes
- Autorise la réalisation des travaux sur les parcelles D 258 a, D 267 et D 278.
- Adhère à l'ASA du Vercors 4 Montagnes en acceptant les statuts et le règlement de service.
- Adhère à la certification PEFC
- Participe au financement des travaux pour un montant de 3 142.94 € HT.
- Conserve personnellement et pour les ayants droits le libre accès sur ces chemins de desserte forestière pour les seuls besoins de la gestion des parcelles susnommées appartenant à la commune.

3. Assainissement collectif de La Balme

Le bureau Alp'Etudes a envoyé par mail le dossier de demande de subvention pour les travaux d'assainissement collectif de La Balme. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de demander au bureau d'études de lui communiquer rapidement le dossier technique finalisé et de venir le présenter. Une réunion de travail entre élus sera organisée préalablement.

4. TEOM

L'entrée en vigueur de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le territoire de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère s'est concrétisée sur l'avis de taxe foncière.

Suite à une analyse de l'avis de taxe foncière, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De demander, aux services fiscaux, des renseignements complémentaires sur les bâtiments communaux imposés, surtout pour les écoles, le centre des Coulmes et la chaufferie.
- De refacturer la taxe foncière aux locataires
- De soumettre à la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère une proposition d'exonération sur les églises.

5. Gîte du Col de Romeyère

Monsieur le Maire rappelle le Conseil municipal du 27 août 2015, qui déclarait l'appel d'offre pour une DSP infructueux, et décidait d'assurer en régie la gestion du gîte. Le Conseil valide une annonce pour recruter une personne afin d'assurer la gestion du gîte pour le compte de la commune sur la base d'un tiers temps annualisé.

L'état des lieux avec les précédents locataires est prévu dimanche 4 octobre au matin. Il est décidé de prendre un nouveau contrat de téléphonie mobile.

6. Centre des Coulmes

Monsieur le Maire rappelle le courrier de la Direction Départementale de la Protection des Populations en date du 03 août 2015 attirant l'attention du Directeur du Centre des Coulmes sur les suites à donner au rapport d'inspection.

Pour ce qui relève du propriétaire, la commune, Monsieur le Maire propose le devis de Loïc Le Ruyet d'un montant de 4 220.11 € afin de mettre la cuisine en conformité avec les prescriptions. Le Conseil municipal à l'unanimité valide le devis.

7. Réforme Territoriale

Monsieur le Maire et Monsieur Michel EYMARD informent le Conseil municipal des dernières réunions :

- Conseil communautaire du 16 septembre : la délibération en faveur d'une fusion avec les autres Communautés de communes du Sud Grésivaudan que nous contestions dans sa forme et sur le fond a été adoptée par 23 voix contre 9
- Réunion de la CDCI du 21 septembre : le Préfet de l'Isère est resté sur la position déjà exprimée le 18 mai. Le Conseil se prononcera dans les deux mois qui suivront la notification des propositions du Préfet.

Le Conseil réaffirme son choix en faveur d'une solution Vercors. Une réunion publique sera organisée dans la première quinzaine de novembre.

8. <u>Divers</u>

Séance levée à 20h47

Prochain conseil: 16 octobre 18h30

- Monsieur le Maire informe le Conseil du devis de Technivision pour l'inspection des canalisations d'assainissement du village et des canalisations de l'église.
- Information sur la réouverture partielle de la route des Gorges de la Bourne
- Le point sur les travaux d'installation de la chaudière à la Scie
- Information sur l'effraction de l'agence Postale à La Balme.

Didier LATTARD	Michel EYMARD	Christian STANZER
Cécile BRAIDA	Michel FOURRIER	Hélène LUCZYSZYN
Patrick PILARSKI	Pierre POLESELLO	Fabrice RENCUREL